Décision n° 2021-0350
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1 et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 2 mars 2021,

Pour la Présidente et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2021-0350
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198602392	NEXITY LAMY	54 NANCY	1 VHF
198703219	MULTIBASE	38 ST LAURENT DU PONT	3 VHF
198800354	CEGELEC RESEAUX AUVERGNE DROME ARDECHE	43 LE PUY EN VELAY	1 VHF
198801817	REGIE ELECTRIQUE COMMUNALE DE TIGNES	73 TIGNES	2 UHF
198900777	BOURGEOIS ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS	93 ST DENIS	2 UHF
198909555	ERCA TEDDE	86 POITIERS	1 UHF
199004896	ASSOCIATION TAXIS RIHOUR	59 BEUVRY LA FORET	2 VHF
199107517	COMMUNE DE SOLEILHAS	04 SOLEILHAS	2 VHF
199109451	HORETO-REST EXPO	95 ROISSY EN FRANCE	2 UHF
199201990	TERRANAE	93 BAGNOLET	6 UHF
199205032	MACGREGOR FRANCE	13 MARSEILLE 15	1 UHF
199209020	COMMUNE DE CHATEAURENARD	13 CHATEAURENARD	2 VHF
199211745	COMMUNE DE SAINT CHAMOND	42 ST CHAMOND	1 VHF
199400042	COMMUNE DE CRESPIN	59 CRESPIN	2 VHF
199603466	SI D'ADDUCTION D'EAU REGION DOUDEAUVILLE	62 PARENTY	1 UHF
199702281	GE ARC CHRETIEN DUPONT GEOM EXPERTS	73 ST MICHEL DE MAURIENNE	1 VHF
199801268	M SURRE PIERRE	09 ST PIERRE DE RIVIERE	1 VHF
200301165	GENERALI REAL ESTATE S.P.A.	75 PARIS 12	1 UHF
200301568	EURL ODYSSEE SURVEILLANCE	86 VENDEUVRE DU POITOU	1 UHF
200400679	SOGEXFO CENTRE - CABINET FALCON	48 MARVEJOLS	2 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0350
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200401050	SAMSIC SECURITE	38 GRENOBLE	1 UHF
200501557	SICALOG	02 NEUVILLE ST AMAND	1 UHF
200600450	SODILECK	29 LANDERNEAU	1 UHF
200700223	YZEE SERVICES	62 VENDIN LE VIEIL	1 UHF
200800499	SARL L'ANNEAU	75 PARIS 15	1 UHF
200900130	SARL AMCP (ASSISTANCE MOTO SERVICE CHAUFFEUR PRESTATION)	31 CARBONNE	2 VHF
200901064	COMMUNE DE BATZ-SUR-MER	44 BATZ SUR MER	2 VHF
201001556	CESG SAS CONSULTANTS	75 PARIS 8	1 UHF
201200516	MAIN SECURITE	21 DIJON	1 UHF
201300200	CESG SAS CONSULTANTS	75 PARIS 1	1 UHF
201300631	MCE OPCO	75 PARIS 8	2 UHF
201400105	EIFFAGE CONSTRUCTION EQUIPEMENTS	77 SAVIGNY LE TEMPLE	1 UHF
201400458	CAPITAL SECURITE	91 PARAY VIEILLE POSTE	4 UHF
201400672	SA CHRISTIAN BODIN	85 L'EPINE	1 UHF
201500610	DODIN CAMPENON BERNARD	93 AUBERVILLIERS	6 UHF
201501043	FONCIA INSTITUTIONNAL PROPERTY	92 PUTEAUX	2 UHF
201600438	CORPUS GARDIENNAGE	44 LA BAULE	1 UHF
201600466	LYNX SECURITE	33 TRESSES	1 UHF
201600782	UNION DEPARTEMEN SAPEURS POMPIERS BDR	13 BERRE L'ETANG	3 VHF
201601225	CHARIER CARRIERES ET MATERIAUX	56 PEAULE	1 UHF
201601251	LYNX SECURITE	69 LYON 3	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0350
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201700064	F DULONG BENEDICTE	03 MONETAY SUR ALLIER	1 UHF
201700107	ETF	95 TAVERNY	1 UHF
201700692	ODELOT RECYCLAGE	89 ST FLORENTIN	1 UHF
201700907	MOTARDS SPORTS MEDIAS EVENEMENTS	29 ST RENAN	1 VHF
201701134	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	91 MASSY	1 UHF
201701363	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	13 LES MILLES	1 UHF
201800140	EIFFAGE CONSTRUCTION TERTIAIRE	94 ST MANDE	5 UHF
201800273	LA JENNY VACANCES	33 LE PORGE	2 VHF
201800711	ACELTIS	67 GEISPOLSHEIM	2 UHF
201800828	VCF NORMANDIE CENTRE	14 CAEN	1 UHF
201800852	T2I THERMAL INSULATION FOR INDUSTRY	13 ST VICTORET	1 UHF
201800909	LEGENDRE IDF	75 PARIS	1 UHF
201800974	CESG SAS CONSULTANTS	75 PARIS 2	1 UHF
201800976	CESG SAS CONSULTANTS	06 CANNES	1 UHF
201801288	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	13 EGUILLES	1 UHF
201801318	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	78 MONTESSON	1 UHF
201900301	EIFFAGE CONSTRUCTION ALPES DAUPHINE	74 ANNECY	1 UHF
201900482	ETF	93 ROSNY SOUS BOIS	7 UHF
201900629	VCF NORMANDIE CENTRE	76 LE PETIT QUEVILLY	1 UHF
201900710	VCF NORMANDIE CENTRE	50 CHERBOURG OCTEVILLE	1 UHF
201900823	COMMUNE DE SAINT CHAMOND	42 ST CHAMOND	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0350
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201900878	EIFFAGE CONSTRUCTION TERTIAIRE	78 MANTES LA JOLIE	2 UHF
201900894	SOGEA ATLANTIQUE BTP	49 ANGERS	1 UHF
201900898	LYNX SECURITE	69 VAULX EN VELIN	1 UHF
201900900	LYNX SECURITE	69 VILLEURBANNE	1 UHF
201900902	LYNX SECURITE	69 VILLEURBANNE	1 UHF
201901018	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	13 PORT ST LOUIS DU RHONE	1 UHF
201901096	COREDIF	93 ST OUEN	2 UHF
201901097	VCF NORMANDIE CENTRE	92 NANTERRE	1 UHF
201901232	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNE DE PUTEAUX	92 PUTEAUX	3 UHF
202000002	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	34 FRONTIGNAN	1 UHF
202000003	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	01 ST GENIS POUILLY	1 UHF
202000876	VCF NORMANDIE CENTRE	76 ST ETIENNE DU ROUVRAY	1 UHF